

Au 31 décembre 2016, les établissements d'enseignement à Monaco comptent 6 328 élèves, hors étudiants de formations supérieures. Ce chiffre est en très légère hausse par rapport à l'année précédente (+0,8 %).

Les établissements scolaires publics du primaire et du secondaire regroupent 69,6 % des élèves.

Établissements et effectifs d'élèves dans l'enseignement public et privé

Établissements et effectifs d'élèves selon le niveau et le secteur

	Public		Privé	
	Étab.	Élèves	Étab.	Élèves
Primaire	9	2 061	6	920
Écoles maternelles	5	689	3	300
Écoles élémentaires	4	1 372	3	620
Secondaire	4	2 288	4	1 005
Collèges	1	1 155	2	663
Lycées d'enseignements général et technique	2	829	2	342
Lycées professionnels	1	304	-	-
Enseignement adapté (AIS, CIP et SEGPA)*	2	54	-	-
Total	15	4 403	10	1 925

Source : Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

L'effectif total d'élèves scolarisés de la maternelle à la Terminale s'établit à 6 328 pour 2016-2017.

Ce chiffre est en augmentation de 0,8 % par rapport à l'année précédente, soit 52 élèves.

Près de 70 % des élèves sont inscrits dans un établissement scolaire public. La répartition entre secteurs public et privé reste stable par rapport aux dernières années.

L'enseignement du premier degré compte près de 3 000 élèves, soit 47 % de l'effectif total. Dans le secondaire, on compte 3 293 élèves inscrits de la 6^e à la Terminale.

54 élèves bénéficient d'un enseignement adapté pour l'année 2016-2017.

Caractéristiques des élèves dans l'enseignement public et privé

Au 31 décembre 2016, les garçons sont légèrement plus nombreux que les filles parmi les élèves (50,3 % contre 49,7 %).

Parmi les élèves scolarisés dans un établissement de Monaco, 7 sur 10 résident également en Principauté.

La proportion d'enfants résidant en commune limitrophe est sensiblement plus élevée dans le secteur public que dans le privé (+2,3 points).

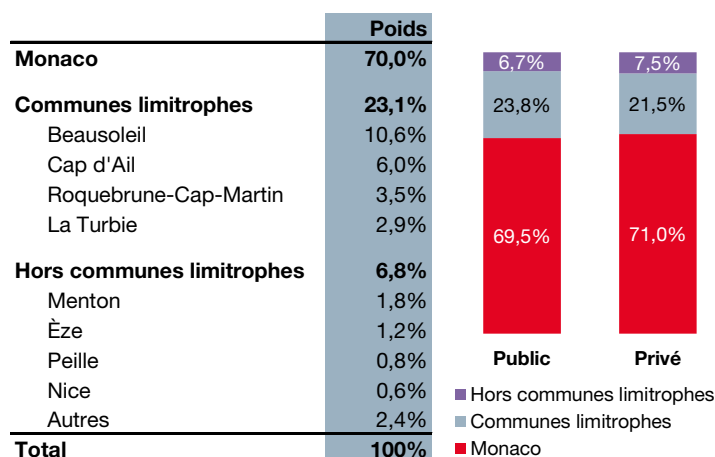
Menton et Èze restent les communes principales des élèves habitant en dehors des communes limitrophes : elles regroupent près de la moitié des élèves qui résident hors communes limitrophes.

Plus de 80 nationalités différentes sont représentées dans les établissements scolaires de la Principauté. 40 % des élèves sont Français.

Les Monégasques représentent 17 % des effectifs au global, soit environ 1 200 élèves. Alors que la proportion de nationaux est en baisse dans les établissements du secteur public (-0,6 point par rapport à l'année précédente), elle augmente très légèrement dans le privé (+0,3 point).

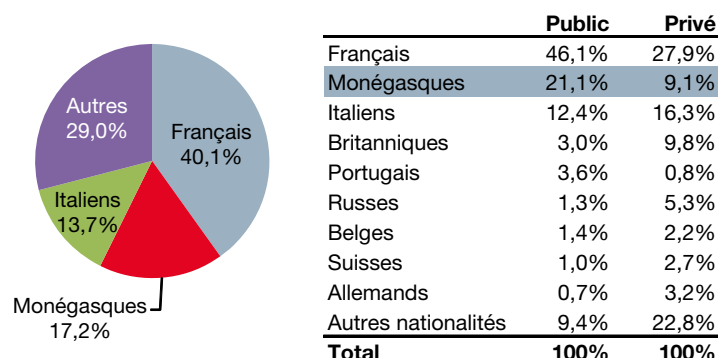
A contrario, la part d'élèves de nationalité française augmente dans le secteur public et baisse dans le privé dans les mêmes proportions (0,9 point d'écart par rapport à 2015-2016).

Répartition des élèves selon la zone de résidence et le secteur



Source : Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

Répartition des élèves selon la nationalité et le secteur

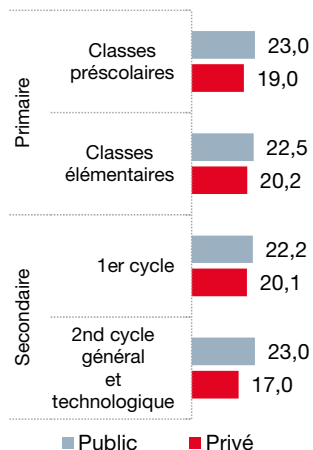


Source : Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

Nombre moyen d'élèves par classe dans les établissements publics et privés

Nombre moyen d'élèves par classe selon le niveau et le secteur

	Moyenne
Primaire	21,7
Classes préscolaires	21,6
Classes élémentaires	21,7
Secondaire	21,1
1 ^{er} cycle	21,4
2 nd cycle général et technologique	20,9
2 nd cycle professionnel	20,3
Enseignement adapté (AIS, CIP et SEGPA)	6,8
TOTAL	21,0



Source : Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

Le nombre moyen d'élèves par classe, tous secteurs et niveaux d'enseignement confondus, est de 21 au 31 décembre 2016.

En moyenne, on compte 22 élèves par classe dans le secteur public et 19 dans le privé. Ces chiffres sont stables par rapport à l'année précédente.

Les classes du cycle primaire comptent légèrement plus d'élèves en moyenne que dans le secondaire, dans le public comme dans le privé.

Le nombre moyen d'élèves par classe dans le second cycle général et technologique s'élève à 23 pour le secteur public contre 17 pour le privé. Cet écart entre les secteurs est plus marqué qu'en 2015-2016.

Personnel d'éducation dans les établissements publics et privés

Au 31 décembre 2016, les établissements des secteurs public et privé comptent plus de 1 000 personnels d'éducation, dont 601 enseignants. Ces derniers représentent 58 % de l'effectif total d'éducation, quel que soit le secteur. C'est dans le cycle secondaire que l'on trouve la majorité des enseignants, dans le public comme dans le privé.

Les femmes représentent les deux tiers des enseignants au global, un peu moins dans le secteur public. Dans les établissements relevant du secteur privé, en revanche, elles sont près de 75 %.

La répartition par âge du personnel enseignant varie peu entre les secteurs public et privé. L'âge moyen des enseignants au 31 décembre 2016 s'établit à 45 ans.

Les Français représentent plus de la moitié du personnel enseignant dans les établissements, qu'ils soient publics ou privés. Les Monégasques, présents à plus de 40 % parmi les enseignants du secteur public, sont moins de 10 % dans le privé.

Les écarts entre public et privé dans la répartition par nationalité s'expliquent principalement par la grande diversité de nationalités présentes parmi les enseignants de l'International School of Monaco (établissement privé hors contrat).

Personnel d'éducation selon le niveau et le secteur

	Public	Privé
Enseignants	410	191
Primaire	123	86
Secondaire	287	105
Personnel administratif, technique, d'encadrement et de surveillance	292	141
Total	702	332

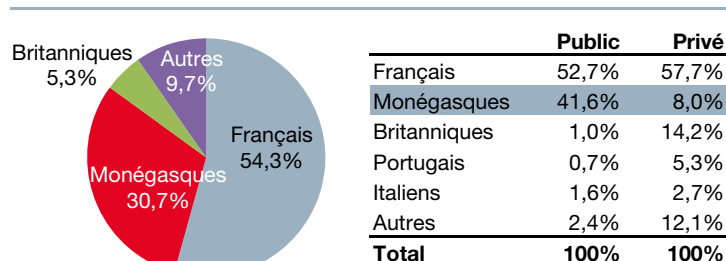
Sources : Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

Répartition du personnel enseignant selon le sexe et âge moyen

	Hommes	Femmes	Âge moyen
Public	36,1%	63,9%	44,9
Privé	25,7%	74,3%	44,8

Sources : Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

Répartition du personnel enseignant selon la nationalité et le secteur



Sources : Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

* Définitions :

- L'enseignement primaire regroupe les enseignements préscolaire et élémentaire.
- L'enseignement secondaire regroupe les enseignements dispensés dans les collèges (premier cycle) et dans les lycées d'enseignement général, technologique.
- L'enseignement adapté comprend les élèves des sections suivantes :
 - adaptation et intégration scolaire (AIS) ;
 - section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ;
 - cycle d'insertion professionnelle (CIP) : deux jours d'enseignement général et technique en alternance avec trois jours de formation en entreprises.



INSTITUT MONÉGASQUE DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
9 rue du Gabian
98000 MONACO
www.imsee.mc

